

Conférence de presse : Cérémonie d'Hommage du « Collectif les Morts de la Rue »

Persconferentie : Huldigingsceremonie van het « Collectief Straatdoden »

Le Collectif les Morts de la Rue est une organisation qui travaille pour et avec les habitants de la rue pour permettre un **traitement digne des habitants de la rue au moment de la mort**. Le collectif est composé d'associations de première ligne, de ceux qui vivent dans la rue ainsi que d'associations et de citoyens proche des habitants de la rue. Nous organisons des cérémonies d'adieu tout au long de l'année, nous les préparons ensemble avec les amis concernés, nous informons le secteur et le public du décès des personnes,... Il y a des réunions mensuelles où les habitants de la rue et les organisations sociales se rencontrent pour préparer ces cérémonies, témoigner des défunts,... Nous visitons le cimetière en groupe le deux novembre. Dans ce cadre, nous organisons également une cérémonie annuelle pour commémorer les personnes de la rue, décédées dans le courant de l'année écoulée.

Het Collectief Straatdoden werkt samen met straatbewoners rond **waardig afscheid**, wanneer één van hen overlijdt. Het Collectief bestaat uit eerstelijns-organisaties, straatbewoners, instanties en betrokken burgers. We organiseren het hele jaar door afscheidsceremonieën die we samen met de vrienden van de overledene voorbereiden, we brengen de straatbewoners en de hulpverleningssector op de hoogte wanneer er iemand overlijdt,.. Op onze maandelijkse vergaderingen ontmoeten straatbewoners en vertegenwoordigers van sociale organisaties elkaar om afscheidsceremonieën voor te bereiden, te getuigen over overledenen,.. Op twee november bezoeken we in groep de graven van de overledenen. In dit kader organiseren we eveneens een jaarlijkse ceremonie om de straatdoden van het afgelopen jaar te herdenken.

Statistiques de l'année 2012 et interprétation

Statistieken van 2012 en duiding

En 2012, nous avons été informés du décès de **48 personnes**. C'est un triste record, comparé aux chiffres des années précédentes (2006 : 30, 2007, 2008 : 32, 2009 : 35, 2010 : 43, 2011 : 32).

Il faut nuancer cette augmentation. Nous n'avons aucune idée du nombre réel des personnes décédées qui ont connu la rue, et pour lesquelles nous n'avons pas été informés.

Le réseau qui prévient quand il y a un décès est un réseau de toutes convictions religieuses, dans les deux langues. Au total, ce réseau regroupe une centaine de contacts officielles.

Parmi les 48 personnes décédées, il y a **43 hommes et 5 femmes**. L'âge moyen de ces personnes est de **48,8 ans**. Mais soulignons qu'il n'est pas possible d'en déduire l'espérance de vie des personnes qui vivent en rue, ni de comparer ce chiffre avec l'âge moyen de la population Belge.

Plus que la moitié (**27**) de ces personnes vivait en rue au moment de leur décès.

Que **21 personnes étaient dans une autre situation** : 3 dans une maison d'accueil et 5 dans un maison de repos, 13 dans un logement propre.

Ce que les 48 personnes décédées avaient en commun, c'est qu'à un moment de leur vie, elles ont vécu en rue à Bruxelles.

23 personnes sont décédées dans une structure d'aide ou de soins : à l'hôpital (15), dans une maison de repos (4), dans un accueil de crise (2) ou dans une maison d'accueil (2).

6 personnes sont décédées dans un logement propre (3) ou chez des amis (3).

19 personnes sont décédées 'à l'extérieur' : sur la voie public (14), dans un squat (3), dans le métro (1) ou dans un café (1).

Les chiffres concernant **les causes de décès** sont incomplets (**28 inconnus**), parce que nous ne recevons pas l'information officielle (résultats d'une éventuelle autopsie) à cause de la loi sur la protection de la vie privée. En plus, ce n'est pas évident de faire la différence entre les causes directes (par exemple une crise cardiaque) et les causes indirectes (par exemple certains comportements à risque). Nous soutenons l'idée d'une recherche qui examinera les causes de décès des personnes sans-abris dans la région Bruxelloise de façon officielle et scientifique.

Nos chiffres sont uniquement basés sur les déclarations orales de témoins du décès et d'intervenants psycho-médico-sociaux, et doivent être interprétées comme des données non-officielles. Nous savons que **6 personnes sont décédées d'une overdose d'alcool ou d'autres drogues, 3 personnes d'un cancer et 1 personne d'une crise cardiaque**. De manière générale, ces causes de décès sont souvent liées à la consommation d'alcool ou d'autres drogues.

3 Personnes étaient victimes d'un accident, 2 d'une agression.

Il n'y a à notre connaissance **pas de décès à cause d'hypothermie ou de chaleur**.

La **famille des défunts a organisé 28** cérémonies d'adieu.

En 2012, aucune famille n'a refusé la présence des représentants de notre collectif!

Avec le soutien de notre **collectif, 25 cérémonies** d'adieu ont été organisées, auxquelles certains membres de la famille ont parfois assisté. Notre collectif a toujours essayé d'inviter la famille.

Le **chiffre total de 53 cérémonies** s'explique par le fait que pour certains morts de la rue, deux cérémonies d'adieu ont été organisées. En cas de rapatriement, et même si les personnes étaient enterrées dans leur pays d'origine selon leur tradition, il existe parfois le désir d'organiser également un adieu digne pour la personne en Belgique.

Getuigenis van Claude over Eddy

Témoignage de Claude par Eddy

Er bestaan dieren die een beter afscheid krijgen dan sommige mensen.. En zouden er geen personen bestaan zoals wij en anderen die daarvoor werken, dan was er niets gebeurd voor Eddy.

Toen wij vernomen hebben dat Eddy meegenomen was met de ambulance en in coma lag, hebben wij een aantal vrienden van Eddy gecontacteerd. We hebben een foto gevonden via René en Patricia en een afscheidsprentje gemaakt, dankzij mensen die niet veel hebben.

Tony heeft de priester gecontacteerd van de kerk aan het Centraal Station waar Eddy vroeger veel kwam.

We hebben de afscheidsmuziek gekozen die hij graag hoorde: Jacques Brel, ne me quitte pas.

In een zaaltje aan het lijkenhuis van het Erasmusziekenhuis zijn wij samengekomen voor zijn laatste afscheid, met bloemen. We waren met een 10-tal personen.

Daarna zijn we in groep naar het Kerkhof van Anderlecht gegaan, om aanwezig te zijn bij zijn laatste afscheid.

Ten slotte hebben wij allen samen een laatste pintje gedronken op zijn herinnering.

De dag dat Eddy op straat gevonden is, hebben wij zijn hond, Sheba, opgevangen met open hart. Sheba is nu altijd bij mij. Hij staat hier voor de deur op mij te wachten in de opvang. Als ik naar Sheba kijk, denk ik altijd nog een beetje aan Eddy.

Des décès repartis sur toute l'année : **Plaidoyer pour des mesures structurelles.**

Comme les années précédentes, les décès sont repartis sur toute l'année, tandis que la problématique des personnes sans abris semble être plus médiatisée en hiver qu'en été.

Et pourtant, nous le disons chaque année de nouveau : les personnes sans abri ne meurent pas uniquement en hiver, et ce n'est pas le climat qui est responsable pour ces morts !!!

Dans la réalité des personnes sans-abris, des problèmes structurels se posent durant toute l'année, et pas uniquement en hiver.

C'est pourquoi nous plaidons pour que des mesures structurelles soient prises, afin d'engendrer un changement en profondeur pour améliorer durablement la vie des personnes se trouvant encore dans la rue aujourd'hui :

Réduire la longueur des **listes d'attente pour obtenir un logement social.**

Lutter contre le grand nombre de **logements vides.**

Dénoncer les **prix excessifs des loyers** sur le marché privé.

Créer des **logements adaptés** pour les gens qui cumulent plusieurs problématiques.

Améliorer la **situation socio-économique des plus pauvres.**

Diminuer la charge administrative pour obtenir ses droits de base.

Le regard de la société sur les personnes sans-abri doit changer, par la voie de la rencontre, de la médiation, de l'échange et du dialogue.

La migration et les Morts de la Rue

Migratie en Straatdoden

La moitié des habitants de la rue décédés est de nationalité Belge (25).

Mais il n'y a pas moins de **23 personnes, ayant une autre nationalité**, et en total, il y avait au moins 10 nationalités différentes.

Sur les 23 personnes étrangères, 10 ont été rapatriées dans leur pays d'origine.

Il y a beaucoup de personnes **marocaines (8) et polonaises (7) parmi les défunts**.

Ici, nous voulons mettre l'accent sur certaines difficultés des habitants de la rue, ayant une nationalité étrangère.

En ce qui concerne les ressortissants des pays membres de L'union Européenne :

En Europe, il y a une politique de libre circulation des personnes. Des personnes Polonaise, Françaises ou Italiennes ont le droit de s'établir en Belgique en travaillant ici. Mais une fois que ces gens ne trouvent, pour une raison ou une autre, plus d'accès au marché de travail, il n'y a aucun filet de sécurité de prévu. Autrement dit, **il y a une politique de libre circulation des personnes, mais pas de libre circulation des droits en Europe**. Mais ces gens se retrouvent désormais en Belgique, et parfois depuis déjà très longtemps.

De façon générale, en rue, on peut rencontrer des personnes de toutes nationalités (marocaines, allemandes, hollandaises,...) **qui sont déjà très longtemps en Belgique ou qui sont même nées ici, mais qui n'ont jamais demandé la nationalité Belge**. Une fois que ces personnes se retrouvent dans la rue, qu'elles sont radiées d'office et qu'elles n'ont plus de papiers, cela devient extrêmement difficile de mettre leur situation de nouveau en ordre. Cette réalité, très méconnue par l'opinion publique, est vraiment interpellante : pour ces personnes, il n'y a pas une future ailleurs qu'en Belgique !

La migration semble porter un risque de vulnérabilisation en soi. Si quelqu'un ne dispose pas d'un statut de séjour légal ou se retrouve dans un statut précaire, le risque de tomber dans la rue semble être encore plus présent. Ces personnes n'ont souvent pas la possibilité de travailler de façon légale ni ont le droit à un revenu de remplacement. Elles n'ont souvent pas de perspective de future claire et elles vivent dans l'angoisse continue de se faire embarquer.

Ici, on demande du respect pour **la réalité parfois très dure**, que **les personnes en statut illégal ou précaire** doivent affronter chaque jour.

Pour les **demandeurs d'asile**, nous espérons que leurs **procédures soient les plus claires et les plus rapides** que possible.

Vous allez voir que la musique de cette cérémonie a été inspirée de tous les coins du monde. La mort ne fait pas de différence entre origine, langue, religion ou nationalité.

Collaboration avec AH-FONIKE en GLOBE AROMA **Samenwerking met AH-FONIKE en GLOBE AROMA**

Ah-foniké, een groep muzikanten met het hart op de tong, brengt via traditionele Mandinga-muziek gemixt met slam, thema's zoals solidariteit, interculturaliteit en wederzijds respect naar voren.

Sinds 2008, repeteert de groep wekelijks in het atelier van Globe Aroma, een Brusselse sociaal-artistieke organisatie, die enerzijds werk- en ontmoetingsruimte biedt aan artiesten zonder papieren en anderzijds sociaal-artistieke projecten opzet met de grote groep nieuwkomers in België.

Ah-Foniké, un groupe de musiciens avec le coeur sur la langue, met en avant des thèmes tels que la solidarité, l' interculturalité et le respect mutuel par le canal de la musique Mandingue traditionnelle, mêlée de slam.

Depuis 2008 le groupe répète toutes les semaines dans l'atelier de Globe Aroma, organisation socio-artistique bruxelloise, qui propose d'une part un espace de travail et de rencontre à des artistes sans papiers et d'autre part met en oeuvre des projets socio-artistiques avec le grand groupe des nouveaux arrivants en Belgique.

(voor een uitgebreide voorstelling van Ah-foniké en Globe Aroma, cf. infra)

(pour une présentation prolixie d'Ah-foniké et Globe Aroma, cf. infra)



Collectif les morts de la rue

Statistiques 2012

A. Informations concernant le décès et les personnes décédées

1. Nombre de décès

Année	Nombre de décès
2005	23
2006	30
2007	32
2008	32
2009	35
2010	43
2011	32
2012	48

Nous voudrions mettre en évidence qu'il s'agit de personnes qui ont connu la rue à un moment ou un autre dans leur vie. Elles n'étaient pas toutes sans-abri au moment de leur décès, certaines d'entre elles logeaient dans une maison d'accueil, d'autres dans des appartements supervisés, d'autres encore avaient trouvé un logement, etc. Parmi les 48 personnes décédées, il y a 43 hommes et 5 femmes.

Le nombre de décès a augmenté fortement cette année. Le réseau qui prévient quand il y a un décès est un réseau de toutes convictions religieuses, dans les deux langues. Au total ce réseau regroupe une centaine de contacts.

2. Qui a prévenu ?

Qui a prévenu ?	Nombre
Hôpital/home	3
Service auprès des habitants de la rue	34
Presse	2
Habitants de la rue	6
La commune	6
Famille	1
Total	52

Parmi les institutions qui nous ont fait part du décès d'habitants de la rue, 34 étaient des services qui travaillent auprès des habitants de la rue, suivis par les hôpitaux (3).

A côté du volet institutionnel, les habitants de la rue semblent aussi eux-mêmes actifs dans cette démarche de faire-part des décès, avec une proportion de 6 annonces sur 52.

La presse nous a prévenu 2 fois .

La commune de Bruxelles nous a prévenu 6 fois.

Nous avons été prévenus 1 fois par un membre de la famille de la personne décédée.

3. Lieu de vie au moment du décès

Lieu de vie au moment du décès	Nombre	%
Rue	27	56,25
Home	5	10,4
Logement propre	13	27,0
Maison d'accueil	3	6,2
Total	48	100

27 habitants de la rue décédés en 2010 vivaient en rue au moment de leur décès. 5 des personnes avaient trouvé une solution dans un home et 3 dans un maison d'accueil, 13 personnes habitaient en logement.

Ce que les 48 personnes décédées avaient en commun, c'est qu'à un moment dans leur vie, elles ont vécu en rue.

4. Moyenne d'âge au moment du décès

Année	Age au moment du décès groupe total
2005	42,4
2006	50,2
2007	47.1
2008	48.6
2009	48.8
2010	45.9
2011	47.5
2012	48.8

Ce chiffre c'est l'âge moyen auquel les personnes concernées sont décédées. Nous ne pouvons pas dire l'espérance de vie des personnes qui vivent en rue. L'habitant de la rue le plus jeune décédés en 2011 avait 18 ans, la plus âgée 81 ans.

5. Nationalité

Nationalité	Nombre
Belge	25
Marocain	8
Polonais	7
Espagnol	2
Macedoin	1
Georgien	1
Italien	1
Tunésien	1
Allemand	1
Roumain	1
Total	48

La plupart des habitants de la rue décédés sont belges de nationalité. Il y a relativement beaucoup de personnes marocaines (8) et et polonaises (7) parmi les défunts. Au total, il y avait au moins 10 nationalités différentes !

6. Religion de la personne décédée

Religion	Nombre
Chrétien	19
Musulmane	9
Orthodoxe (Géorgien)	1
Inconnu	19
Total	48

Pour 19 habitants de la rue décédés, la religion nous est méconnue. De ceux dont on connaissait la religion, 19 étaient chrétien, 9 musulma, 1 orthodoxe (Georgien).

7. Moment du décès

Moment du décès	Nombre
Janvier	6
Février	7
Mars	3
Avril	3
Mai	3
Juin	6
Juillet	1
Août	1
Septembre	7
Octobre	3
Novembre	3
Décembre	5

Comme les autres années, les décès sont repartis pendant toute l'année.

8. Lieu de décès

Lieu de décès	nombre
Hôpital	15
Rue/lieu public	14
Maison de Repos	4
Squat	3
Chez des amis	3
En logement propre	3
Accueil de crise	2
Maison d'accueil	2
Metro	1
Café	1
totale	48

23 personnes sont décédées dans une structure : à l'hôpital (15), dans une maison de repos (4), dans une accueil de crise (2) ou dans une maison d'accueil (2).
6 personnes sont décédés dans un logement à eux (3) , ou chez des amis (3).

19 personnes sont décédées ailleurs: sur la voie public (14), dans une squa (3), dans le métro (1) ou dans un café (1).

9. Cause du décès (non officielles)

Cause de décès	Nombre
Inconnu	28
Overdose drogue ou alcool	6
Cancer	3
Accident	3
Des suites d'une agression	2
Suicide	1
Arrêt de coeur	1
Longue et grave maladie	1
Crise de diabète	1
Crise d'épilepsie	1
Incendie	1
Hypothermie	0
Décès lié à la chaleur	0
Total	48

Les chiffres concernant les causes de décès sont incomplets, parce que nous ne recevons pas l'information officielle (résultats d'une éventuelle autopsie) à cause de la loi sur la protection de la vie privée. Ces chiffres sont uniquement basés sur les déclarations orales de témoins du décès et d'intervenants psycho-médico-sociaux, et doivent être interprétés comme des données non-officielles. Nous soutenons l'idée d'une recherche qui examinera les causes de décès des personnes sans-abris dans la région Bruxelloise de façon officielle et scientifique.

Comme les autres années les causes de décès connues les plus présentes sont liées à la consommation des produits toxiques (6 od) et le cancer (3).

3 Personnes étaient victimes d'un accident.

Il n'y a à notre connaissance pas de décès à cause d'hypothermie ou de chaleur.

B Informations concernant les inhumations

1. Prise en charge de l'inhumation

Inhumations	Nombre
Comme indigents	23
Pris en charge par la famille	25
Inconnue	1
totale	49

La famille des défunts a pris un peu plus que la moitié des frais de l'inhumation sur elle ! Notons encore que le nombre de 49 prise en charges de l'inhumation s'explique par le fait qu'un famille, choqué par le fait qu'une de leur membres a été enterrée en tant qu'indigent sans que la famille soit avertie, a pris de façon rétroactive les frais de l'inhumation sur elle.

2. Nombre de personnes décédées qui ont été rapatriées dans leur pays d'origine

Nationalité	Nombre total	Nombre de personnes rapatriées
Marocain	8	5
Polonais	7	2
Macédoin	1	1
Tunésien	1	1
Roumain	1	1

Sur les 23 personnes d'origine étrangère décédées, 10 ont été rapatriée dans leur pays d'origine.

3. Organisation des cérémonies

Cérémonie d'adieu	Nombre
Organisé par la famille	28
Organisé avec le soutien du collectif	25
totale	53

La famille des défunts a organisé 28 cérémonies d'adieu.

En 2012, aucune famille n'a refusé la présence des représentants de notre collectif!

Avec le soutien de notre collectif, 25 cérémonies d'adieu ont été organisées, auxquelles certains membres de la famille ont parfois assisté. Notre collectif a toujours essayé d'inviter la famille.

Le chiffre total de 53 cérémonies s'explique par le fait que pour certains morts de la rue, deux cérémonies d'adieu ont été organisés. En cas de rapatriement, et même si les personnes sont enterrées dans leur pays d'origine selon leur tradition, il existe parfois le désir d'organiser également un adieu digne pour la personne en Belgique.